

## Cinq lauréats de l'appel à projets 2020

Dans le cadre du Plan national de lutte contre le dépérissement du vignoble, un ambitieux programme de recherche a été lancé et a permis le co-financement entre l'Etat et la profession viticole de neuf projets de recherche en 2017, cinq en 2018 et sept en 2019.

Cinq nouveaux projets de recherche viennent d'être sélectionnés suite à l'appel à projet 2020. Ces projets remarquables par leur qualité scientifique, ont été distingués parmi 11 projets déposés en réponse à l'appel à propositions émis en novembre 2019, dans le cadre d'un accord entre l'Etat (ministère chargé de l'agriculture), le Comité National des Interprofessions des Vins à appellation d'origine et à indication géographique (CNIV) et FranceAgriMer.

Le financement accordé pour ces cinq projets s'élève à 1.397 millions d'euros dont 949 000 € en provenance du CASDAR et 447 000 € du CNIV.

Ces projets seront engagés dès le deuxième semestre 2020 pour une durée de trois ans. La priorité a été donnée au développement des réseaux et des actions entre les techniciens et les « viticulteurs expérimentateurs » afin de capitaliser sur les travaux et le transfert des résultats, ainsi que l'importance de la gestion des maladies et viroses en expansion, comme la flavescence dorée ou l'enroulement.

Ces nouveaux projets permettront de renforcer la déclinaison du plan dépérissement dans toutes les régions viticoles avec des programmes adaptés aux spécificités de chaque vignoble.

### Focus sur les cinq lauréats

- ESCAPADE (Ampleur du dépérissement à l'échelle internationale et facteur clé des symptômes foliaires d'esca), porté par l'INRAe
- CO-ACT 2 (Flavescence dorée : mécanismes d'émergence, dynamiques épidémiques, résistance des cépages), porté par l'INRAe
- LUTENVI (Stratégies de lutte collectives, efficaces et concertées contre l'enroulement viral), porté par l'IFV
- DEP-GRENACHE (Etudier les causes du dépérissement du Grenache noir en région méditerranéenne), porté par l'IFV
- VITIMAGE-2024 (Imagerie non destructive pour un suivi de la colonisation du bois par les maladies du bois), porté par l'IFV

Retrouvez les détails des projets 2020 dans le dernier numéro les Echos du CNIV Déperissement et sur le site internet du Plan déperissement : <http://www.plan-deperissement-vigne.fr>